

REPUBLIQUE FRANCAISE	

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 11	
Votants : 11	
Pouvoirs : 0	
Pour	11
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation :	
29/03/2024	
Date d'affichage :	
25/04/2024	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt quatre,
Le quinze avril,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,
Messieurs Thierry ARSAC, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Messieurs Stéphane BLUM, Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2024/04/026 : Création des postes saisonniers pour le site nordique

Pour faire face aux contraintes hivernales du site nordique de la commune, il apparaît nécessaire de recruter des agents saisonniers pour renforcer les effectifs des services communaux comme suit :

SITE NORDIQUE :

Pour le renfort de l'équipe nordique durant la saison hivernale (4 postes d'agents polyvalents non permanents à TC) :

1/ Grade : Adjoint Technique Territorial (2 postes de pisteurs secouristes)

Temps de travail : 35 Heures/semaine

Contrat à durée déterminée : du 1^{er} novembre au 30 avril

2/ Grade : Adjoint Administratif Territorial (2 postes d'agents d'accueil)

Temps de travail : 35 Heures/semaine

Contrat à durée déterminée : du 1^{er} novembre au 30 avril

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **DECIDE** de créer les postes saisonniers dans les conditions précitées ;
- **ABROGE et REMPLACE** toutes les délibérations précédentes portant création de postes saisonniers pour le service du site nordique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer les contrats correspondants ;
- **ASSURE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

